

Un Sport incontournable des Monts & Lacs en Haut-Languedoc

Télécharger la page en PDF

La pêche trouve sa place sur toute la destination : rivières aux eaux claires, lacs, bassins et même parcours de pêche et piscicultures ! Amis pêcheurs, ici vous trouverez votre bonheur ! A vos cannes ! [Retrouvez votre guide « pays pêche »](#) et ses 24 circuits pêche dans les bureaux d'information touristique.

Vous recherchez un hébergement à proximité ou sur votre lieu de vacances? Choisissez l'un de nos **hébergements « pêche »**!

Covid-19: Les informations indiquées ci-dessous sont sous réserve des autorisations gouvernementales et du respect des préconisations.

Anglès

RETENUE DE PONTVIEL

1ère catégorie, 13 ha
La pêche à 2 cannes et l'emploi d'asticots sans amorçage sont autorisés.

LAC DU SALVAN

1 ha
pêche à la ligne – 1ère catégorie – Carte supplémentaire demandée de Mars à Juin.
Tél.: 05.63.70.97.19

Vente de carte de pêche: Bureau d'Information Touristique (05.63.72.47.95) et Mairie d'Anglès (05.63.70.97.19)



Barre

LAC DU DÉVES

pêche à la ligne – 1ère catégorie.

Espérausses

LAC

pêche à la ligne – 1ère catégorie.
Tél. : 05.63.74.07.43

Fraïsse-sur-Agout

PARCOURS DE PÊCHE

1ère catégorie
Parcours de pêche touristique (à la truite) et parcours de pêche à la mouche.

Parcours de pêche touristique: en période d'ouverture de pêche, ouvert le week-end de 15h à 18h. En juillet et août, ouvert tous les jours de 15h à 19h.

Truite pêchée: 2.50€

Parcours de pêche à la mouche: en période d'ouverture de pêche, uniquement sur réservation.

Quai de l'Agoût
Tél.: 04.67.97.61.14
fraisse.mairie@wanadoo.fr

Vente de carte de pêche: Bureau d'Information Touristique (04.11.95.08.06)

Lacaune-les-Bains

RETENUE DE GRANISSE

1ère catégorie
Au pied de la Tour de Calmels, petit plan d'eau réservé à la pêche pour les enfants et



aux animations de l'association de pêche APPMA locale.
Un cadre idéal pour un moment détente ou une pause pique-nique.

Granisse

RETENUE RENÉ RASCOL

1ère catégorie

Au coeur de la forêt domaniale de Lacaune, deux bassins dotés d'un ponton de pêche réservé aux personnes à mobilité réduite. Pêche réservé aux enfants le mercredi.

Poutras (Au col de Picotalen – Prendre la D607, en direction de la Salvetat)

Vente de carte et appâts de pêche: RAGT (05.63.37.02.51)

Vente d'appâts de pêche: bureau de tabac Fabrés (05 63.37.11.07)

La Salvetat-sur-Agout

PISCICULTURE LES UGUETTES

Pêche à la ligne. Appâts et matériel fournis. Truites vidées sur demande. Vente directe de truites et d'écrevisses et sur commande toute l'année pour les professionnels et les particuliers (truites fario et arc en ciel 10 kg).
Boissons, café, glaces sur place. Vente de vin à emporter.

Du 13 mars au 31 mai et du 1er septembre au 1er octobre, ouvert le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que le dimanche de 14h à 17h30.
Ouvert tous les jours du 1er juin au 31 août de 9h30 à 19h30.

Truites fario: 13€ le kilo

Truites arc en ciel: 11€ le kilo

Chemin des uguettes

Tél.: 06 67 86 77 43

pisciculture.uguettes@gmail.com

facebook.com/pisciculture.les.uguettes

Vente de carte de pêche et d'appâts de pêche: bureau de presse Penaroyas
(04.67.97.60.46)

Le Soulié

PÊCHE EN BASSIN

1ère catégorie

Pêche à la ligne autour du plan d'eau

Mairie

Tél.: 04 67 97 05 51

Murat

Vente de carte de pêche et d'appâts de pêche: bureau de presse Simonetti
(05.63.37.45.20)

Nages

Vente de carte de pêche: bureau d'information touristique du lac du Laouzas
(05.32.11.09.47)

Rosis

Vente de carte de pêche et d'appâts de pêche: café restaurant le St Gervais à St Gervais (04.67.23.61.98)

Viane

PLAN D'EAU DE « LA RABAUDIÉ »

Situé sur la base de loisirs municipale (camping, tennis, jeux pour enfants, pique-nique, foot, pataugeoire, ...), ce petit lac est équipé d'un ponton pour personne à mobilité réduite. De l'ouverture à la fermeture, lâchers importants et réguliers de truites arc-en-ciel. Un calendrier de ces lâchers est affiché.

La carte du lac de la Rabaudié y est obligatoire.

La cuillère et les leurres y sont interdits.

La Rabaudié

Tél.: 05.63.37.69.92

Vente de carte de pêche et d'appâts de pêche: bureau de presse Rouillard (05.63.37.21.95)

Monts de Lacaune

Tous les cours d'eau sont classés en 1ère catégorie.

LES LACS

LAC DU LAOUZAS

classé 2ème catégorie (voir [réglementation](#) et [arrêté préfectoral](#))

Animations pêche adulte et enfant proposées à la base de loisirs ([voir dépliant bases intercommunales](#))

Navigation réglementée – Rampe de mise à l'eau ([voir dépliant des bases intercommunales](#))

LAC DES ST PEYRES

classé 2ème catégorie

Navigation réglementée – Rampe de mise à l'eau ([voir dépliant des bases intercommunales](#))



LAC DE VEZOLE

classé 1ère catégorie

LAC DE LA RAVIÈRE

classé 1ère catégorie où s'applique la réglementation spécifique « grand lac » (voir [réglementation](#) et [arrêté préfectoral](#))
Navigation réglementée – Rampe de mise à l'eau ([voir dépliant des bases intercommunales](#))

Appâts de pêche en vente dans la plupart des tabacs-presse

LES GUIDES PECHE

CANABALIOS FISHING – JEAN-MICHEL JUIF

Encadré par un Moniteur Guide de Pêche diplômé d'Etat, vous pourrez découvrir la pêche de la truite à la mouche ou aux appâts naturels, la pêche des carnassiers aux leurres du bord ou en bateau ainsi que la pêche au coup sous toutes ses formes (grande canne à déboîter, quiver, anglaise).

Activité proposée toute l'année (en fonction de la réglementation de la pêche), sur réservation.

Tél.: 06.14.41.87.31

canabaliolfishing@gmail.com -h <https://canabaliolfishing.com>

LES AAPPMA DU TERRITOIRE

La Salvetat (pour les communes de Fraïsse, La Salvetat, Cambon et Le Soulié)

AAPPMA la haute vallée de l'Agout : JUIF Jean-Michel

Tél: 04.67.95.11.91 ou 06.14.41.87.31

pechesalvetat@gmail.com

Lacaune

AAPPMA Lacaune : VARGAS Gérard

Tél: 06.31.53.86.72

Murat

(pour les communes de Nages, Moulin-Mage, Barre et Murat)

AAPPMA Murat-sur-Vèbre : VISTE Olivier

Tél: 05.63.37.16.48

Viane

(pour les communes de Gijounet, Senaux, Escroux, Berlats, Espérousses et Viane)

AAPPMA Viane : DONNADILLE Pierre

Tél: 05.63.37.55.69 - 06.07.37.28.70

Anglès

(pour la commune d'Anglès et Agout rive gauche)

AAPPMA Anglès : CAZALS Serge

Tél: 06.16.53.34.77

Brassac

(pour la commune de Lamontélarie et Agout rive droite)

AAPPMA Brassac : VAISSIÈRE André

Tél: 06.62.49.83.62

www.aappma-brassac.fr

Graissessac

(pour la commune de Castanet-le haut)

La gaulle minière : totalité du bassin versant de la Mare : CAUSSE Gilles

Tél: 06.89.97.89.29

gilles.causse@orange.fr

<http://lagaulleminiere.fr>

Lamalou (pour la commune de Rosis)

les Martins pêcheurs : l'Orb de sa confluence avec la Mare jusqu'au Jaur : GUALTIERI Gilles

Tél: 06.82.81.31.64

gilles.gualtieri@orange.fr

LES HEBERGEMENTS PECHE

Un accueil personnalisé à proximité d'un ou plusieurs lieux de pêche, des services adaptés, une accessibilité à la pratique de la pêche facilitée, ... Optez pour un hébergement « Pêche »!

La Salvetat-sur-Agout

[Laurence Denis](#) (meublé de tourisme – ouvert toute l'année), [Michel Henault](#) (meublé de tourisme – ouvert toute l'année), [Catherine et Jean-Michel Juif](#) (meublé de tourisme – ouvert toute l'année)

Nages

[Les chalets du lac du Laouzàs](#) (parc résidentiel de loisirs – ouvert toute l'année)

LA CHASSE

Chasse à l'arc

G.I.C

Tél.: 04.67.23.69.09

Chasse à l'approche mouflon

Avec guide

ONF

Tél.: 06.07.90.27.37

Chasse à l'approche (mouflons, chevreuil)

GIEC du Caroux Espinouse

Tél.: 04 67 23 69 09

ONF unité montagne Combesalat (La Salvetat)

Tél.: 04.67.97.62.53

Chasse à la ferme

LE SOULIÉ

Le Moulin

Tél.: 04.67.97.22.27